

PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC

Développer sa répartie !

☐ **Vendredi 27 septembre - Paris**

Rappel des Fondamentaux de la prise de parole en public

Savoir vaincre son trac (techniques de respiration)

Trucs et astuces pour gérer son stress

Les techniques de base : travailler sa voix (intonation, articulation, volume sonore...)

Structurer et préparer son intervention

Bâtir son introduction et réussir son lancement

Capter l'attention et la conserver

Gérer son temps de parole et les étapes de son discours

Rythmer sa prise de parole (silences, accentuations...)

Adapter son discours à son auditoire

Eviter les pièges de la communication non verbale

Adopter la bonne gestuelle, savoir occuper l'espace, utiliser ses mains, son regard...

Développer son charisme et sa confiance en soi

Corriger ses défauts, ses tics de langage

Aller vers l'avant pour gagner l'attention du public, donner de l'énergie

Développer sa répartie et sa force de conviction

Faire face aux situations et questions difficiles

Savoir répondre aux objections

Communiquer pour convaincre

Les objectifs

Réussir ses prises de parole en public

Mettre en pratique les connaissances acquises

**Bulletin d'inscription à retourner à contact@fpt-formations.com
PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC - Développer sa répartition !**

Cochez la case correspondante

 Vendredi 27 septembre 2024 - Paris

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E.Mail.....

Tel mobile.....

Nom de la collectivité.....

Adresse.....

.....

Code postal/ville.....

Tel professionnel.....

Tarifs NETS / participant et par jour (non assujettis à TVA)**Bénéficiez de 10 % de remise pour l'inscription de 2 participants et de 15 % pour 3 participants !**

Offert le déjeuner et les pauses

Cochez la case correspondante

- | | |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de moins de 10 000 habitants | 490 € |
| <input type="checkbox"/> Etat, Collectivités territoriales de 10 000 à 50 000 habitants | 640 € |
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants,
Conseils départementaux et Conseils régionaux | 740 € |
| <input type="checkbox"/> Entreprises privées et publiques | 840 € |

Ce bulletin d'inscription vaut convention de formation simplifiée. Toute annulation doit se faire par écrit et ce dans un délai de 15 jours avant la date de formation. Pour toute annulation ne respectant pas le délai de 15 jours, l'intégralité du montant de la formation sera due.

SIGNATURE

CACHET DE LA COLLECTIVITE

Infos pratiques

Nous contacter :

06 40 40 91 86 – contact@fpt-formations.com

Horaires : 9h30-17h – Déjeuner offert !

Le lien de connexion / le lieu de la formation vous seront indiqués dans votre convocation